Restauration et demi-pension

ECOLE PRIMAIRE	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
4 jours/semaine	401 €	269 €	290 €
3 jours/semaine	305 €	205 €	221 €
2 jours/semaine	206 €	139 €	149 €
1 jour/semaine	105 €	70 €	76 €

Repas isolé, à l'unité 7,50 €

La demi-pension comprend la prise en charge complète de l'élève de 7h30 à la fin des cours.
L'inscription à la demi-pension vaut pour les trois trimestres**. Il n'est pas possible de revenir sur l'engagement pris en début d'année.** Les tarifs sont calculés en fonction du nombre de repas.
Si un changement est toutefois nécessaire en cours d'année, le calcul des repas aura pour conséquence d'être basé sur le prix du repas isolé.

Précisions concernant la facturation

Une facture est établie en décembre pour le 1er et le 2ème trimestre. Une 2ème facture, correspondant au 3ème trimestre, est établie fin mars. Le paiement peut être effectué par virement ou par chèque. Les avances demandées lors de la préinscription ou de la réinscription sont déduites sur la première facture, mais ne sont pas remboursées en cas de désistement volontaire. Il n'est pas fait de remise pour une absence inférieure à 15 jours. Pour une absence supérieure à 15 jours (maladie…), il est prévu la remise de la seule part alimentaire sur la demi-pension. En cas de défaillance de paiement ou de tout autre litige porté devant les tribunaux, les frais exposés au titre des frais de justice et des auxiliaires de justice devant intervenir dans le litige, sont mis à la charge de la partie défaillante. Il en est de même du droit proportionnel mis à la charge du créancier par l'article 10 du décret n° 96-1080 du 12 décembre 1996 portant fixation du tarif des huissiers de justice en matière civile et commerciale.

Collège Episcopal Saint-Etienne
Primaire

COLLEGE EPISCOPAL
Saint Etienne
"Deviens ce que tu es"

Contribution des familles
Année scolaire 2023/2024

Chers parents d'élèves de l'école primaire,

Vous êtes invités à souscrire, pour l'année scolaire 2023/2024, un engagement familial fixant le montant de votre contribution.

Cette contribution des familles est déterminée librement d'après les ressources du foyer.

Collège Episcopal Saint-Etienne
Ecole catholique
2, rue de la Pierre Large 67000 STRASBOURG
Ecole primaire : 9 rue des couples 67000 STRASBOURG
03 88 76 75 88/ contact@cse-strabourg.com /www.cse-strasbourg.com

Contribution des familles – montant trimestriel

Comment choisir sa catégorie ?

Nous vous proposons de vous positionner dans une des 6 catégories de revenus ci-dessous. Ces revenus, donnés à titre indicatif, concernent l'ensemble des revenus de la famille et sont indiqués en fonction du nombre d'enfants à charge.
Le revenu à prendre en compte est le revenu net imposable.

Enfants à charge	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et +
1ère catégorie (en €) (A)	<15000	<17000	<19000	<21000
2ème catégorie (en €) (A)	<18000	<20000	<22000	<24000
3ème catégorie (en €) (B)	<22000	<24000	<26000	<28000
4ème catégorie (en €) (B)	<27000	<29000	<31000	<33000
5ème catégorie (en €) (C)	<33000	<35000	<37000	<39000
6ème catégorie (en €) (C)	<40000	<42000	<44000	<46000

Montant trimestriel pour tous les niveaux (sauf le franco-allemand du primaire)	
1ère catégorie	230 €
2ème catégorie	315 €
3ème catégorie	400 €
4ème catégorie	490 €
5ème catégorie	570 €
6ème catégorie	655 €

Montant trimestriel Pour les écoliers franco-allemands	
1ère catégorie	260 €
2ème catégorie	345 €
3ème catégorie	430 €
4ème catégorie	520 €
5ème catégorie	600 €
6ème catégorie	685 €

La contribution des familles, en particulier par l'engagement de personnels d'accompagnement, permet d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement.
La contribution volontaire (montant qui est versé au-delà de la 1ère catégorie ou de la catégorie A pour les classes préparatoires), ouvre droit à une réduction fiscale et permet d'améliorer plus rapidement le cadre de vie et la qualité des équipements pour l'ensemble des jeunes accueillis. Un reçu fiscal vous sera adressé le cas échéant. C'est votre effort de solidarité qui nous permet de rester un établissement ouvert à tous.
En raison des nouvelles contraintes déclaratives au titre des reçus fiscaux concernant les contributions volontaires des familles, nous vous informons que les premiers règlements de votre part, viendront en priorité solder l'engagement de contribution volontaire que vous avez, le cas échéant, choisi dans la convention annuelle des familles.

Remise : à partir du 2ème enfant, une remise de 15 € par trimestre, sera accordée par enfant, aux familles qui en feront la demande écrite.

Eléments financiers complémentaires

Afin de vous permettre de comprendre les factures qui vous seront adressées et d'anticiper les charges à prévoir pour l'année scolaire, vous trouverez ci-dessous quelques précisions :

- Participation aux activités sportives :
Ecole : : **15 €** annuels
Déplacements : **12 €** annuels

- Fournitures scolaires :
A l'école primaire des listes de matériel par classe sont distribuées aux familles. Les informations détaillées sont disponibles sur le site de l'établissement.

- Etude surveillée à l'école primaire à la demande des familles :

1 jour par semaine	125 €
2 jours par semaine	250 €
3 jours par semaine	375 €
4 jours par semaine	500 €

Toute présence à l'étude hors inscription occasionnera un coût de 5 euros.

- Demi-pension :

Le passage à la cantine des élèves est pointé tous les jours par l'équipe de la Vie scolaire.
En cas de déjeuner exceptionnel, nous vous demandons de vous adresser au bureau de la Vie scolaire de l'école.
Le compte "self" est indépendant du compte famille. Il peut être alimenté par virement, ou par chèque à l'ordre du Collège Saint-Étienne, déposé/envoyé au service comptabilité ou à la Vie scolaire de l'école. Coût du repas isolé : **7.50 €**.

- La cotisation de l'APEL : (association des parents d'élèves) est une participation volontaire, les parents qui ne souhaitent pas y adhérer doivent se signaler à la comptabilité lors de l'inscription. Cette cotisation de **22€** comprend l'abonnement à « Familles et éducation ». Elle est payable seulement par l'ainé des enfants fréquentant un établissement catholique.